

faire ensepulturer au simitière de l'esglise parrochiale dudict Amplepuy, tumbau de ses prédécesseurs, honnestement, selon son estat et faculté de ses biens, et quant à ses faictz et fraictz funéraires, chantés, aulmosnes, pies causes et autres divins offices, elle s'en confie touttellement à la volonté et discrétion de son héretier...

17 décembre 1601. — Maître Briand de Pomey, seigneur de Combefort, fonde et dote en l'église d'Amplepuis une pension de 3 livres au profit des curés et sociétaires dudit lieu, à la charge de dire chaque dimanche après la grand-messe paroissiale, devant l'autel de Notre-Dame, l'oraison de la glorieuse Vierge Marie : *Stabat Mater*, pour le salut de l'âme de sa femme Françoise Gaultier, décédée le 3 novembre 1601, et pour celui de la sienne ; plus une pension de 20 sols pour l'édification de sa chapelle et tumbau de sa femme en l'église dudit Amplepuis.

2 juin 1602. — La dot de Louyse Beroud, de la paroisse d'Amplepuy mariée avec Anthoine de Verfol-Morestin, de la paroisse de Chirassimont, consiste en 66 écus 2 tiers, une grande robe de drapt et une cotte sardil, un lit de plume garni de coultre, cussin, 4 linceulx, une couverture de sardil, une arche fermant à clef, 3 brebis et leurs suyvens, une brave ou par la valeur d'icelle 3 écus, et pour aydes de noces 2écus d'or sol, 7 bichets bled soille, un bichet bled froment, à la mesure d'Amplepuis.

6 octobre 1606. — Discret homme messire Pierre de L'Isle, prêtre, sociétaire de l'église de Villefranche, pour l'honneur et louange du Dieu tout puissant, de la bienheureuse et glorieuse Vierge Marie, du bienheureux Philibert et de tous les saints et saintes du Seigneur, et pour le remède et salut de son âme, de celles de ses père, mère, frères, sœurs, parents, amis et bienfaiteurs, ordonne être